

JEUNESSE

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Conseil Régional
Réunion du 21 septembre 2011

Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne **Intervention de Josiane Corbic**

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

Un jeune : un toit ; un jeune : une qualification ; un jeune : une passion ; une jeunesse en bonne santé ; une jeunesse engagée.

Tel était l'un de nos engagements de campagne que nous sommes, aujourd'hui, en passe de mettre en œuvre.

L'objectif, au travers de ces 45 engagements, est de bien mettre à disposition de ces jeunes un ensemble de leviers leur permettant de faire des choix en toute sérénité, de gagner en autonomie.

Dans un monde idéal, nous n'aurions pas à présenter de politique jeunesse.

Mais, on le constate chaque jour, celle-ci subit particulièrement les malaises d'une société de plus en plus libérale. Ce sera sans doute la première génération qui pourrait vivre moins bien que la précédente.

La question de l'emploi des jeunes est symptomatique et majeure : ils sont la variable d'ajustement du marché de l'emploi en temps de crise.

L'insertion sur le marché du travail se fait par une multiplication d'emplois précaires, situation à laquelle il faut rajouter le phénomène de déclassement pour les plus diplômés.

Ainsi, en France, le taux de chômage des jeunes de 15 à 26 ans atteint 23% soit l'un des plus élevés d'Europe.

L'étude du CESER sur les univers sociaux et culturels des jeunes, comme la dernière enquête de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), fait le constat d'une jeunesse optimiste pour son propre avenir mais extrêmement critique à l'égard de la société.

La jeunesse est, en effet, marquée aujourd'hui par un très fort ressentiment, un sentiment d'injustice qui s'est accentué en particulier ces deux dernières années, avec la crise financière et économique.

Pour exemple, selon une dernière enquête de l'UNEF, la part d'étudiants issus de milieux modestes a baissé de 9,1%.

Ceci est inacceptable. Les jeunes observent donc au quotidien que beaucoup de choses sont biaisés par des déterminismes sociaux.

Car c'est bien la question de l'égalité des droits qui est mise en exergue et qui conditionne pour beaucoup la liberté de choix.

La place, la confiance que nous portons aux jeunes s'assimile donc à un projet de société.

Aussi, si nous nous mobilisons ici pour la réussite de chaque jeune, cette Charte ne peut pas et n'a pas la prétention de tout résoudre.

Une politique Jeunesse est avant tout de la responsabilité de l'Etat.

D'autres espoirs peuvent naître lors des prochaines échéances électorales car il est urgent d'agir.

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Evidemment, notre groupe ne commentera pas l'ensemble des 45 engagements d'une Charte que nous jugeons comme très positive.

Ma collègue Sophie Lemoine et moi-même nous nous attarderons sur quelques sujets qui nous paraissent essentiels.

Concernant le logement, plusieurs engagements nous semblent extrêmement intéressants et utiles.

En premier lieu, le dispositif de garantie des impayés de loyers, essentiel pour soutenir les jeunes les plus en difficulté.

La création d'une allocation pour les apprentis qui doivent faire face à une double résidence : celle de la formation et celle de l'entreprise, est novatrice et très opportune.

Il faut également rappeler l'intervention massive du Conseil régional dans la rénovation des cités universitaires comme dans les Foyers de Jeunes Travailleurs, intervention plus que nécessaire compte tenu de l'état des bâtiments et des besoins.

La question de l'insalubrité des logements sera prise en compte.

Si l'ensemble de ces engagements vont améliorer substantiellement le quotidien d'un grand nombre de jeunes Bretons et Bretonnes, l'obstacle majeur à l'accès au logement demeure le montant important des loyers.

Selon, l'Observatoire de la vie étudiante, il atteint en moyenne, hors région parisienne, 428 euros.

Le logement représentant le premier poste de dépenses, nous attendons toujours de la part de l'Etat des mesures d'ampleur en la matière qui passeraient par la construction de cités universitaires, de logements sociaux accessibles à tous et en particulier aux jeunes ménages.

Le temps n'est plus, en effet, aux déclarations de bonne intention. Ce sont des actes que nous attendons.

Concernant des déplacements, si nous sommes en accord avec l'ensemble des engagements sur ce thème, nous déplorons que notre proposition d'étudier la possibilité de mise en place d'une aide au permis de conduire, sous conditions de ressources, ne soit pas reprise.

Qu'on le veuille ou non, la voiture individuelle reste l'un des modes de transports privilégiés surtout en milieu rural voire périurbain.

Chacun admettra que la possession du permis de conduire conditionne bien d'autres droits et particulièrement celui d'accéder à un emploi. Il participe à la prise d'autonomie des jeunes, objectif que nous visons.

Nous constatons, par ailleurs, que le CESER regrette également cette absence.

Le Conseil régional pourrait porter, au sein notamment de l'Association des Régions de France, l'ambition de gratuité du permis de conduire pour tous les jeunes en proposant que son financement soit assuré par les recettes des radars routiers.

Enfin, je terminerai par la question de la culture. Un certain nombre d'engagements ou du moins d'orientations vont dans le sens de ce que nous avons proposés lors de l'adoption de la politique culturelle.

Je pense au développement de l'accueil en résidence des artistes dans les lycées et CFA comme la réflexion engagée sur l'intérêt de démarches innovantes qui permettent une meilleure prise en compte des pratiques quotidiennes des jeunes. Des précisions sont à apporter sur le type de dispositif vers lequel nous nous dirigerions et notamment sur la façon de prendre en compte l'accès à la culture pour le plus grand nombre.

Ma collègue Sophie Lemoine complétera mon intervention en évoquant deux thématiques majeures : l'orientation et la formation.

